

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL 11 octobre 2016 Compte rendu sommaire

Présents : M. de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, VIALADE Sophie, BAILLOU Philippe, CALVEL Thierry, MONSERAT Laurent.

Absents (excusés) :

Absents : M. VIALADE Régis, COMBES Hubert, GUIRAUD Gaëlle.

○ **EXONERATION FACULTATIVE EN MATIERE DE TAXE AMENAGEMENT :**

Le conseil municipal décide de ne pas adopter les exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement.

○ **CONVENTION AVEC LE SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL DE LA C.C.C.L.A :**

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le service technique intercommunal de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois concernant la mise à disposition de matériel.

○ **CHOIX DU DEVIS POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC :**

Le conseil municipal choisit l'entreprise DEBELEC pour les travaux d'éclairage public au cœur du village d'un montant de 8890.00€ HT.

○ **SORTIE DE SECOURS DE LA SALLE DES FÊTES, REMPLACEMENT DE LA MENUISERIE :**

Le conseil municipal choisit le devis présenté par l'entreprise Daniel MARTY pour la réalisation des travaux de menuiseries et la pose d'une porte d'issue de secours à la salle des fêtes pour un montant de 1842.46€HT.

○ **FOURNITURES TECHNIQUES A L'ATELIER TECHNIQUE COMMUNAL :**

Le conseil municipal décide de choisir le devis proposé par CASEO pour les travaux de fournitures de menuiseries pour l'atelier technique communal pour un montant de 1695.46€HT sans la pose.

○ **ORDRE DE MISSION POUR UNE CONVENTION AVEC LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT :**

Le conseil municipal décide d'autoriser le remboursement du déplacement de Monsieur le Maire à PARIS pour un montant de 150.00€ dans le but de signer une convention avec le ministère de l'Environnement.

○ **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le conseil municipal décide de présenter les dossiers de demandes de subventions aux organismes concernés.

- 1) Voirie
- 2) Aménagement des locaux de la mairie
- 3) Eglise réfection de la toiture et du plafond.

Fait à Verdun en Lauragais, le 13 octobre 2016

Le Maire

